

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-407 DU 10 SEPTEMBRE 2002

Portant nominations et promotions à titre
exceptionnel, Militaire et étranger dans
l'Ordre du Mérite du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

● VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

● VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;

VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;

VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;

● VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

VU l'Extrait du relevé des Décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 15 Mai 2002. Communication n° 723/02 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel, militaire et étranger au grade de chevalier dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter du Mardi 21 Mai 2002, Chef d'escadron Dominique MEYER-BISCH, premier secrétaire de l'association « les amis de la